



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-REMY-BOSCROCOURT

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les écoles, le centre PASTEL et deux associations que sont le Groupe Mammalogique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la récolte de données.



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-REMY-BOSCROCOURT

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies pour ce projet de par leur engagement dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires. Ce territoire représente environ 10% de la surface du bassin versant et couvre une aire relativement homogène et représentative du bassin versant.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, pour les élus comme pour les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enrichissement.

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Les communes, délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers diverses animations telles que des randonnées botaniques, des chasses aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette et une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené, sous la forme d'un WANTED, le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

LE MOT DU MAIRE : M. Didier Régnier

« Saint Rémy Boscrocourt s'est engagée depuis plusieurs années, progressivement, dans la démarche « 0phyto », pour la santé de tous mais aussi pour la préservation de la nature et de ce monde du vivant.

A travers la sensibilisation de notre population, la formation de nos agents, le travail mené dans les écoles auprès des enfants donc de leurs parents (jardin, classes d'eau, classes vertes), grâce à des actions telles que celle-ci menée par le Syndicat de Bassin Versant que je remercie bien sincèrement, nous affichons notre volonté de préserver, de sauvegarder notre patrimoine vivant, végétaux et animaux.

L'inventaire de nos espèces dit Atlas de la Biodiversité sera exposé lors des Journées du Patrimoine de la Commune. Nous utiliserons pour des panneaux d'information à disposer aux endroits jugés « stratégiques » du bourg et des hameaux, nous continuerons à engager des actions visant à l'enrichir, en associant population, écoles et associations, afin que soit renforcée, pour tous, la prise de conscience de la richesse de la vie à protéger chez nous.

Je souhaite que nous, rémois, fassions en sorte de cohabiter en harmonie avec le monde du vivant qui partage notre territoire et auquel nous devons tant. »

STATUTS DE PROTECTION ET CLASSEMENT CF carte

NATURA 2000

Natura2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura2000.

Sur la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt, aucune parcelle n'est classée dans le réseau Natura 2000.

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques identifie les zones intéressantes sur la plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve le site de « Les cavités du bois du plessis », classée avec quatre espèces de chiroptères déterminantes.

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensemble naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, aucune parcelle n'est classée en ZNIEFF de type II.

ENS

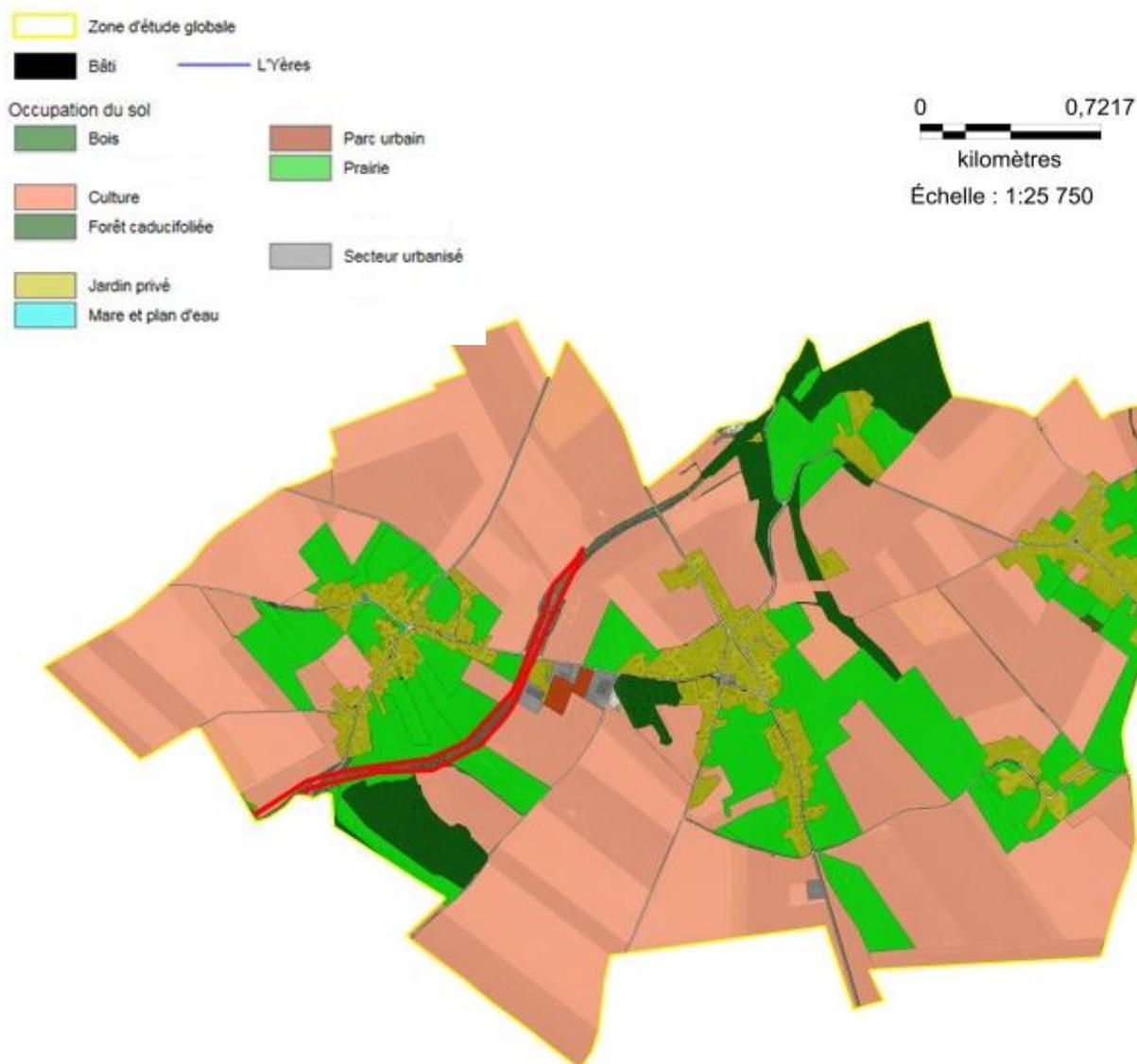
Les Espaces Naturels Sensibles ont objectifs de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Ces espaces peuvent être aménagés pour accueillir du public sauf si le milieu est trop fragile.

Sur la commune, aucune parcelle n'est classée dans les Espaces Naturels Sensibles.

Cartographie des ZNIEFF sur la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt



OCCUPATION DU SOL POUR LA COMMUNE DE SAINT-REMY-BOSCROCOURT



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune. 8 milieux différents sont ainsi représentés, avec une dominance des cultures, principalement situées sur les plateaux et les versants peu pentus. Le second milieu correspond aux prairies de type mésophile. Le milieu des jardins privés est également bien représenté avec environ 70 hectares au total sur la commune.

QUELQUES CHIFFRES ...

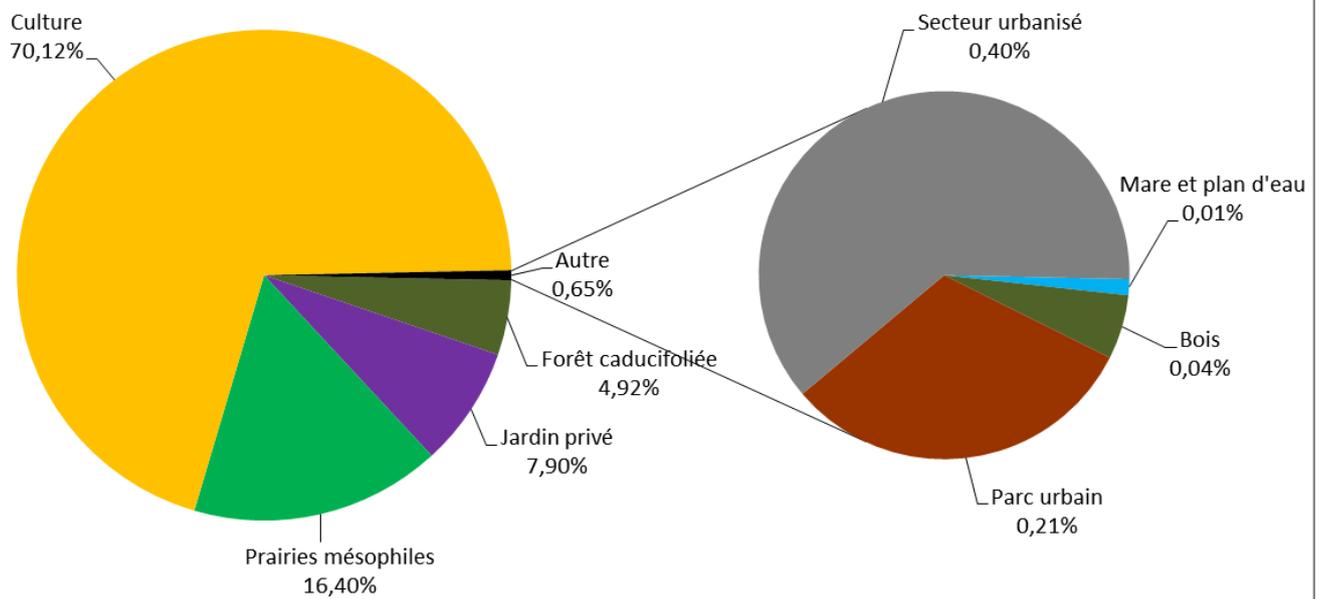
Les principaux milieux :

Au total, la commune a une surface de 871.48 hectares.

- Culture : 611.05 hectares
- Prairie mésophile : 142.95 hectares
- Jardin privé : 68.86 hectares
- Forêt caducifoliée : 42.89 hectares

L'urbanisation est peu représentée par rapport à tous ces milieux pouvant accueillir la biodiversité.

Répartition en pourcentage de l'occupation du sol sur la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt



LES CULTURES

Les cultures ne sont présentes qu'en périphérie du centre-bourg de Saint-Rémy-Boscrocourt. On retrouve principalement des cultures de blé, maïs et colza. Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfaste pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable ...



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes-enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



La Buse variable



La Grande Marguerite

LES PRAIRIES

Les prairies sont le deuxième milieu le plus représenté sur la commune. Les prairies mésophiles occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais afin de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le pâturin commun, le pâturin des prés, la houlque laineuse, le ray-gras anglais ... Un espèce intéressante a été observée lors des inventaires, l'Orchis de fuchs ayant un statut Assez Rare en Haute-Normandie.



L'Orchis de Fuchs



L'Achillée millefeuille

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif.

La Campanule raiponce



L'Origan



LES FORETS ET BOIS

C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essence, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en bois.



Le Blaireau européen



L'Ortie



Le Gouet tacheté

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité mais aussi maintenir un équilibre sylvo-cynégétique. Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



Le Vulcain

LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin.

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

La Pâquerette



Le Hérisson

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le seront le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondue ...

LES SECTEURS URBANISES (TROTTOIRS, TALUS ET PARCS URBAINS)

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les parkings, des trottoirs, des talus, des espaces verts publics ... Cette catégories contient souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



Le Compagnon blanc



Le Géranium herbe-à-Robert

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)



La Renouée du Japon



La Chouette effraie

LES MARES



Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Proposition de gestion :

Le Curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.

Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaissier en termes de biodiversité.

Limiter les espèces exotiques : Poissons, tortues, végétaux.



L'Iris des marais



L'Agrion porte-coupe



Le Héron cendré

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces

Nombre

Amphibiens	3
Lépidoptères & Odonates	23
Mammifères	9
Chiroptères	12
Oiseaux	78
Flore	25

Au total, ce sont 150 espèces qui ont été comptabilisées sur la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt.

Les espèces surlignées en bleu sont celles qui ne sont pas communes. Ces espèces sont présentes sur les listes rouges des espèces menacées en Normandie.

La flore :

Iris pseudacorus L.
Butomus umbellatus L.
Fallopia japonica
Acer campestre L., 1753
Acer pseudoplatanus L., 1753
Achillea millefolium L., 1753
Agrostis stolonifera L., 1753
Ajuga reptans L., 1753
Alopecurus myosuroides Huds., 1762
Anemone nemorosa L.,

1753
Angelica sylvestris L., 1753
Anthoxanthum odoratum L., 1753
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819
Arum maculatum L., 1753

Asplenium ruta-muraria L., 1753
Bellis perennis L., 1753
Betula pendula Roth, 1788
Bromus hordeaceus L., 1753
Eupatorium cannabinum L., 1753
Papaver rhoeas L., 1753
Urtica dioica L., 1753
Dactylorhiza fuchsii
Origanum vulgare

Les papillons et libellules :

Abrostola triplasia
Aglais io
Aglais urticae
Autographa gamma
Cilix glaucata
Clostera curtula
Cosmorhoe ocellata
Diaphora mendica
Ectropis crepuscularia
Horisme tersata

Horisme vitalbata
Ligdia adustata
Maniola jurtina
Ochlodes sylvanus
Opisthograptis luteolata
Pieris brassicae
Pieris napi
Pieris rapae
Pterostoma palpina
Pyronia tithonus

Vanessa atalanta
Vanessa cardui
Xylocampa areola

Quelques exemples de papillons sont illustrés en dernière page de ce rapport

Les chauves-souris :

Grand Murin
Grand rhinolophe
Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches
Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées

Murin de Daubenton
Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer
Oreillard roux, Oreillard septentrional
Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Pipistrelle de Nathusius

Les espèces et les milieux décrits précédemment sont présents sur la commune de Criel-sur-Mer. Ces données ont permis de réaliser une cartographie des principaux réservoirs et corridors.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un milieu à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques ... La carte ci-dessous illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les principaux réservoirs et corridors de déplacements des espèces

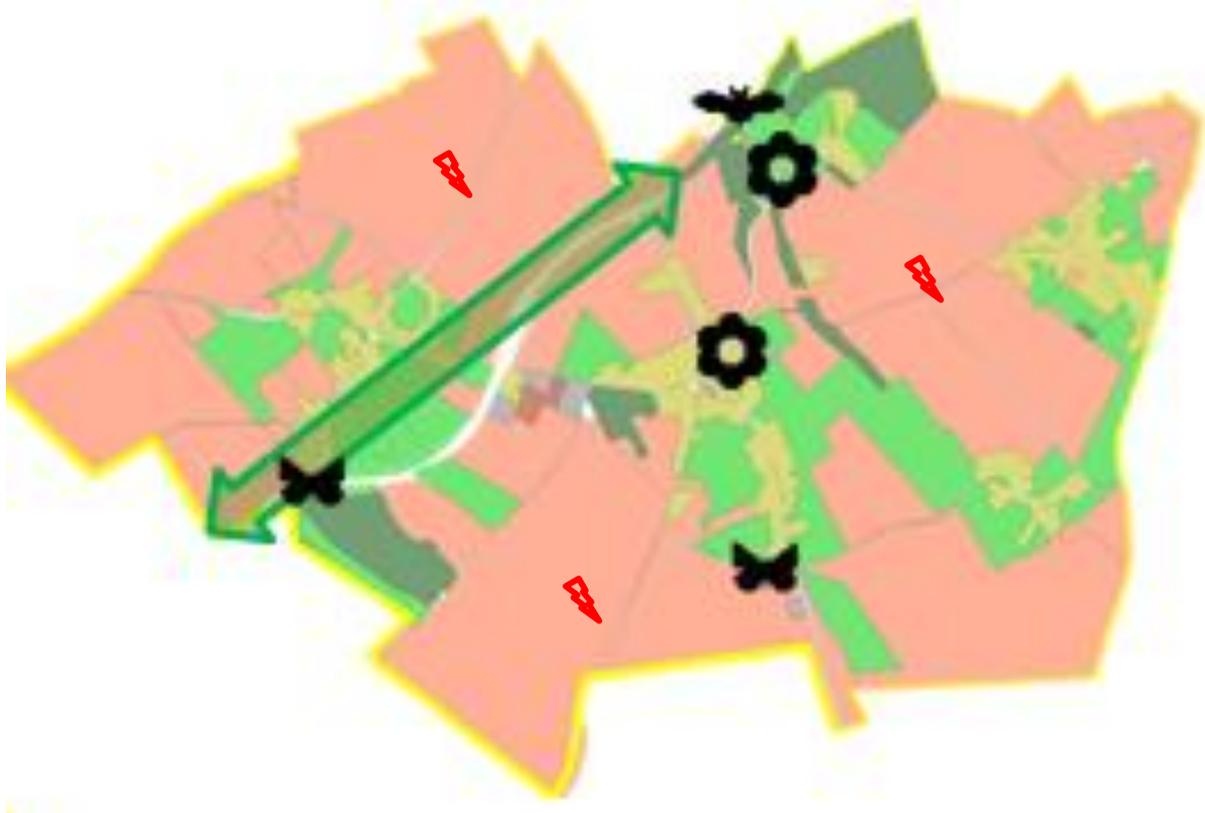
↔ Trame du chemin vert

⚡ Principales ruptures de corridors

✖ Rhopalocères

⊗ Flore

☛ Chiroptères



LES ANIMATIONS

Au cours des mois de Février 2018 à Août 2018, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont 11 animations qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées botaniques, la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réunis environ 340 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité. Sur la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt, 3 animations ont été proposées dont une randonnée, la nuit de la chouette et une chasse aux papillons.



IMAGE 1 : RANDONNEE BOTANIQUE, LE 18 JUILLET 2018



IMAGE 2 : CHASE AUX PAPILLONS, LE 27 JUIN 2018



IMAGES 3 ET 4: NUIT DE LA CHOUETTE, LE 06 AVRIL 2018



Concernant les scolaires, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont pu avoir des animations théoriques et pratiques sur les papillons, chauves-souris et flore spontanée.

Pour chaque taxon, deux animations ont été nécessaires :

- La première en classe afin d'apprendre les généralités comme les cycles de vie, le mode de reproduction, le mode de nutrition, les principales espèces présentes dans notre région ...
- La seconde sur le terrain, afin de mettre en pratique les connaissances et d'inventorier les espèces présentes près de l'école.

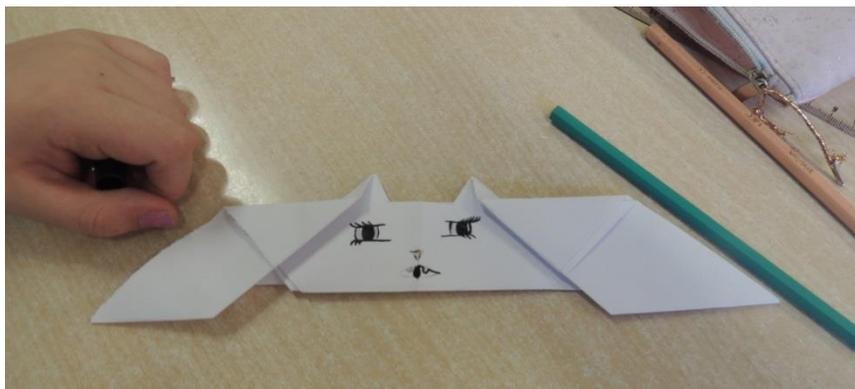


IMAGE 5 : ORIGAMI DE CHAUVÉ-SOURIS AVEC LES ÉLÈVES DE CM2



IMAGE 6 : CHASSE AUX PAILLONS AVEC LES ÉLÈVES DE CM1



IMAGE 7 : INVENTAIRE FLORISTIQUE AVEC LES ÉLÈVES DE CE2

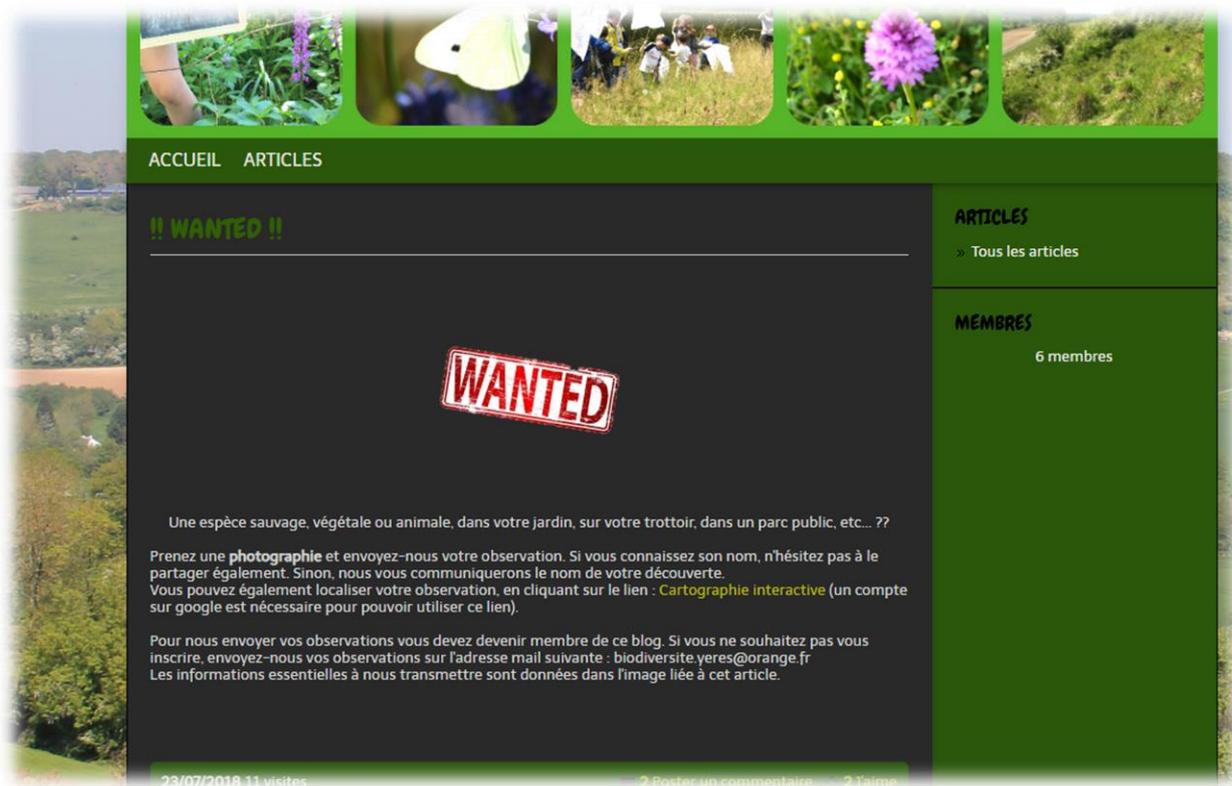
POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2018 se terminent à la fin du mois d'août.

Malgré tout, la collecte de données participatives se poursuit. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à la même adresse que précédemment (biodiversite.yeres@orange.fr). De la même façon qu'au cours du projet, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également mise à jour régulièrement.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



ACCUEIL ARTICLES

!! WANTED !!

WANTED

Une espèce sauvage, végétale ou animale, dans votre jardin, sur votre trottoir, dans un parc public, etc... ??

Prenez une **photographie** et envoyez-nous votre observation. Si vous connaissez son nom, n'hésitez pas à le partager également. Sinon, nous vous communiquerons le nom de votre découverte. Vous pouvez également localiser votre observation, en cliquant sur le lien : [Cartographie interactive](#) (un compte sur google est nécessaire pour pouvoir utiliser ce lien).

Pour nous envoyer vos observations vous devez devenir membre de ce blog. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, envoyez-nous vos observations sur l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Les informations essentielles à nous transmettre sont données dans l'image liée à cet article.

ARTICLES
» Tous les articles

MEMBRES
6 membres

23/07/2018 11 visites [2 Poster un commentaire](#) [2 J'aime](#)



LE DEMI-DEUIL



L'ARGUS BLEU COMMUN



LE VULCAIN



ROBERT-LE-DIABLE



LE TIRCIS



L'AURORE



LE PAON DU JOUR



LA PIERIDE DU CHOU



LE PROCRIS



LA MEGERE



LA PIERIDE DE LA RAVE



LA BELLE-DAME



LA PIERIDE DU NAVET



LA GOUTTE DE SANG